France 2030 - Les conditions de réussite : gouvernance, exécution, usages

Publié le 12 octobre 2021

Le président de la République a présenté ce mardi « France 2030 », un plan d'investissement de 30 milliards d'euros. Le Mouvement des entreprises de France salue l'ambition et la perspective de ce plan qui vise à renouer avec un cycle vertueux : innover, produire, exporter, en retrouvant le chemin de l'indépendance stratégique du pays sur des industries et compétences d'avenir.

Il est positif que l'Etat ait choisi de se concentrer sur des technologies où son soutien est réellement nécessaire, et cible des technologies en prenant soin de combiner grands groupes et jeunes pousses.

Que le nucléaire fasse partie des priorités est une bonne chose : c'est une énergie décarbonée dont nous avons besoin pour réussir la transition écologique.

C'est aussi un plan qui favorise l'innovation et la compétition en faisant entrer de nouveaux innovateurs dans les filières les plus stratégiques, afin que s'enclenche un « *processus darwinien* ».

Nous avons connu de nombreux plans d'investissements ces 15 dernières années : France 2030 ne sera pas un « *énième plan* » s'il répond à plusieurs conditions :

Il doit d'abord être centré sur les entreprises privées.

Sa gouvernance doit être claire et son exécution agile pour pouvoir réorienter les investissements rapidement.

Enfin, il faudra soutenir les usages de ces nouvelles technologies afin d'en assurer le réel développement.